

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 01 décembre 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 24/11/2017
Présents : 19	<i>L'an deux mille dix-sept et le premier décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Guillaume DALERY, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Marilène FAIVRE
Votants: 21	
Pour: 21	
Contre: 0	Représentés: Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Marie PASSIEUX par Catherine REBOUL
Abstentions: 0	Présents non votants : Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Le Pays se fixe, pour 2018, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

INGENIERIE THEMATIQUE

Habitat, logement, cadre de vie

L'**habitat** avec le démarrage du nouveau Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- Le traitement de la précarité énergétique
- La lutte contre l'habitat indigne et indécent
- Les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement
- Le développement de l'offre locative privée et publique.

En accompagnement du Programme d'intérêt général, poursuite de l'**opération façades** « Colorons le Pays ».

- o **L'Espace Info Energie**, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure conseil et information en matière d'économie d'énergies.
- o **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** : mise en œuvre et suivi de 23 projets pour 20 collectivités, les thématiques traitées sont :
 - Rénovation de l'éclairage public
 - Acquisition de véhicules propres
 - Rénovation de bâtiment HQE
 - Biodiversité
 - Energies renouvelables.

- o En complément, **suivi du TEPCV/CEE** qui permet la valorisation pour les maîtres d'ouvrages publics des travaux programmés dans le cadre de la transition énergétique impulsée par le Ministère de l'Ecologie. Ce programme découle de la labellisation du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles en « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».
- o **Un conseil architectural aux particuliers** dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois sous forme de permanences dans les locaux du Pays à Saint-Chinian.

Services à la population

La Santé avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes

- Les soins de premiers recours et les urgences :
 - Le suivi du dispositif Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons « 3MHC » couvrant les secteurs de permanence des soins d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières.
 - Maisons de santé pluriprofessionnelle (Olonzac, Saint-Chinian, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Le Bousquet d'Orb, Saint Gervais/Hérépian/Graissessac, Pouzolles, Saint-Pons de Thomières...).
- Le parcours de santé des personnes âgées : développement de la thématique sur Grand Orb avec deux actions prioritaires :
 - Améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins
 - Améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité.
- Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins
 - Mise en œuvre d'une première réponse de proximité en matière d'addictologie
 - Permanences d'Episode à Bédarieux, Capestang, Roujan
 - Permanences en direction des jeunes : Olonzac, Saint-Pons de Thomières
 - Participation aux travaux de la Maison des adolescents sur l'ouest Hérault
- La télémédecine
 - Déploiement du dispositif à l'échelle du territoire.

Un travail sur la définition du prochain Contrat local de santé sera également conduit.

Culture

Véritable outil de lien social, l'Orchestre de Pays propose la diffusion « d'Un Pays pour Laura » tournée vers l'identité occitane et propose de reprendre « la Chanson du canal ».

- la partie artistique
Deux spectacles à travailler en parallèle (La chanson du canal créée en 2011 et Un Pays pour Laura) avec un nouvel encadrement professionnel et des répétitions adossées aux représentations.
- la partie pédagogique
Une action de médiation pourrait se construire dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire en direction des collégiens : projet de livret pédagogique.
- la partie sociale
Un accompagnement bienveillant pourrait s'engager auprès de publics éloignés de la culture appelé « chœur solidaire ». Cet accompagnement permettrait à une personne éloignée de la culture d'avoir un accompagnement personnalisé par un membre de l'Orchestre pour intégrer l'aventure.
- la partie organisationnelle

Une autre proposition d'organisation avec les communautés de communes pourrait se mettre en place pour plus de lisibilité et de cohérence.

Le développement économique

Economie

L'économie en direction de l'entreprise, avec l'accompagnement individuel des entreprises

L'économie agricole avec :

- l'accompagnement et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- la poursuite d'actions en direction du développement des circuits de proximité et visant à « Impulser l'économie locale et circulaire par le renforcement des réseaux producteurs-consommateurs » dans le cadre du **Plan Alimentaire de Territoire**.

Tourisme/Patrimoine

La mise en l'œuvre du schéma local d'organisation et de développement touristique porte sur trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

- **Le développement du pôle nature** concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Le Minervois/Saint-Ponais/Orb-Jaur :
 - La création d'une station trail à Mons-la-Trivalle
 - L'évaluation des activités de pleine nature pour mesurer l'incidence environnementale de deux temps forts (EPIC Enduro et 6666) et de la stratégie globale ainsi que les retombées économiques
 - Le suivi numérique des sentiers de randonnées.
 - L'élaboration d'une offre randonnée dédiée au jeune public sur la base des sentiers existants
- o Dans le cadre de la mise en œuvre du « **Pays d'Art et d'Histoire** »
- L'animation du réseau d'acteurs
 - L'élaboration d'un programme de conférences et d'un programme d'animations
 - L'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux
 - L'élaboration du site des labels
 - L'élaboration d'un outil pédagogique en direction du jeune public (mallette pédagogique)
 - L'accompagnement de la politique muséale par un attaché de conservation du patrimoine.
- o Dans le cadre du label « **Vignobles et Découvertes** »
- Animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations auprès des membres de ce réseau pour l'appropriation du discours, la qualification de l'accueil, le partage d'une identité avec un accent particulier sur la thématique gastronomie et vin...
 - Participation à la fête de la gastronomie « Fourchette et Tire Bouchon » en lien avec le Comité Régional du Tourisme
 - Nouvelle programmation des RDV au Pays
 - Appui aux montages de projets techniques et financiers.
- o La mise en œuvre de l'**Opération Grand Site « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian »** par :

- L'élaboration du document de référence en concertation avec tous les partenaires
 - L'information et la communication liées à la démarche OGS
 - L'accompagnement et le suivi des opérations dans le Grand Site.
- o **En termes d'actions de promotion, de communication et de mise en marché touristique :**
- Refonte du site internet touristique du Pays dans le cadre du site des labels et développement des réseaux sociaux
 - Actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, organisation d'accueil presse et influenceurs...)
 - Offre de produits touristiques à construire et mettre en marché en partenariat avec les OT du Pays, les opérateurs concernés et autres partenaires ...

INGENIERIE TRANSVERSALE

1- La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

2- Europe : la mise en œuvre des appels à projets européens pour la génération 2014-2020

Leader avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- Agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site
- Patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire.
 - Définition des orientations stratégiques de coopération transnationale.

Approches Territoriales Intégrées avec quatre axes :

- Investir durablement dans la croissance intelligente
- Réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société
- Encourager la transition énergétique
- Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

3- La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire

- Appel à projets régional sur les Grands Sites d'Occitanie
- Appel à projets FISAC par l'Etat
- Appel à projets régional bourg-centre (Olonzac, Bédarieux, Saint-Chinian).

4- Elaboration de Contrats de territoire (Contrat de ruralité, Contrat de Département/Pays, Contrat Région/Pays)

- Accompagnement méthodologique et technique des projets structurants s'insérant dans la Cadre stratégique Pays
- Croisement des projets avec les stratégies communautaires
- Croisement avec les politiques départementale, régionale et nationale
- Présentation des projets aboutis dans le cadre des contrats.

5- Reconfiguration du Conseil de développement (Association actuelle en sommeil)

- Recréer les conditions de redynamisation de l'association

6- Assemblée des Territoires et Parlement de la Montagne

- Participation aux différents ateliers et assemblées plénières
- Organisation d'ateliers thématiques.

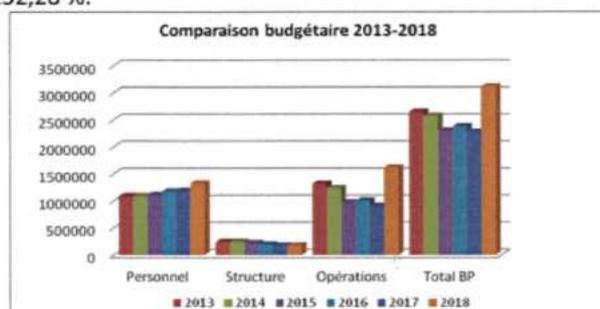
Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2018 :

En dépenses

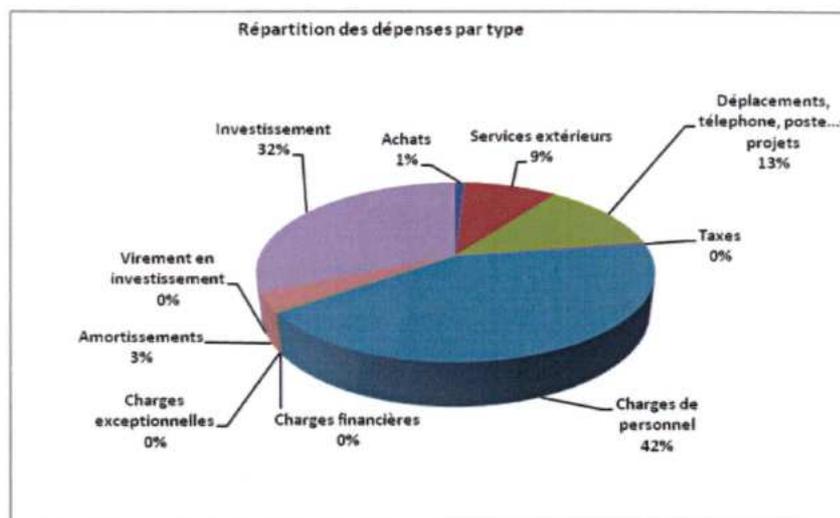
- Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de **2 138 127 €**, représentant :
 - les charges de personnel, pour **1 324 595 €**,
 - les achats, pour **29 922 €**,
 - les services extérieurs et autres charges, pour **280 452 €**,
 - les autres services, pour **394 318 €**,
 - les charges financières et autres, pour **9 691 €**,
 - les amortissements, pour **99 149 €**,
- Crédits d'investissement pour un montant de **980 149 €** au titre principalement des subventions d'équipement versées aux personnes privées pour **96 780 €**, **795 000 €** dans le cadre des CEE, le reste étant le renouvellement des postes informatiques et les amortissements des subventions d'investissements reçus.

Comparaison des postes de dépenses entre BP 2017 et projet de BP 2018

Charges de personnel : + 1,11 %,
Charges de fonctionnement : - 0,3 %,
Coûts/opérations : + 77,78 %,
Investissement : + 232,28 %.



	Personnel	Structure	Opérations	Total BP
2013	1 090 590	241 952	1 319 152	2 651 694
2014	1 091 958	247 636	1 236 682	2 576 276
2015	1 111 148	218 364	971 624	2 301 136
2016	1 176 225	197 468	1 007 489	2 381 182
2017	1 191 575	177 051	909 670	2 278 296
2018	1 324 595	176 486	1 617 195	3 118 276



En recettes

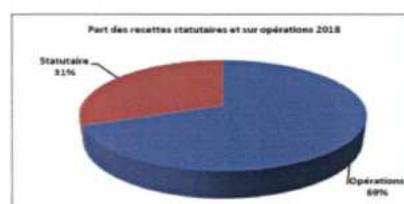
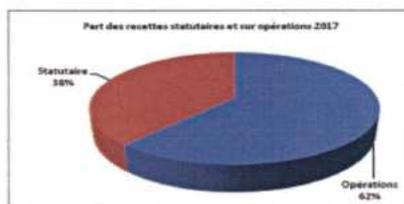
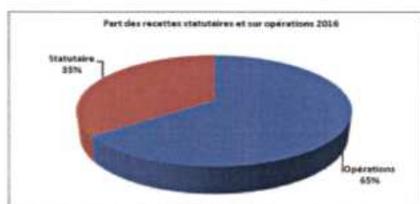
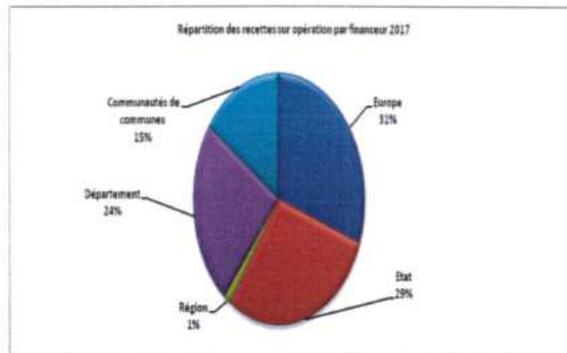
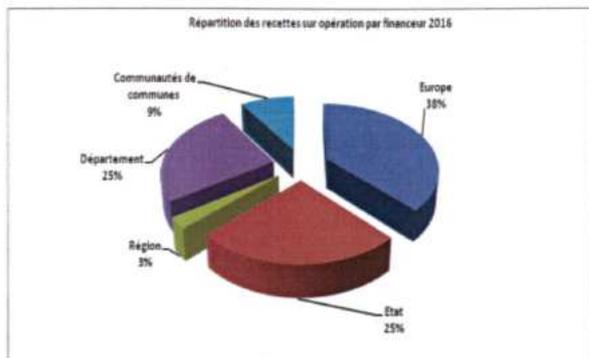
Contribution statutaire des communautés de communes pour 4 € / habitant soit **367 120 €** (base retenue DGF 2017),

Contribution statutaire du Conseil Départemental de l'Hérault à **422 480 €**.

Contributions diverses pour **171 433 €**.

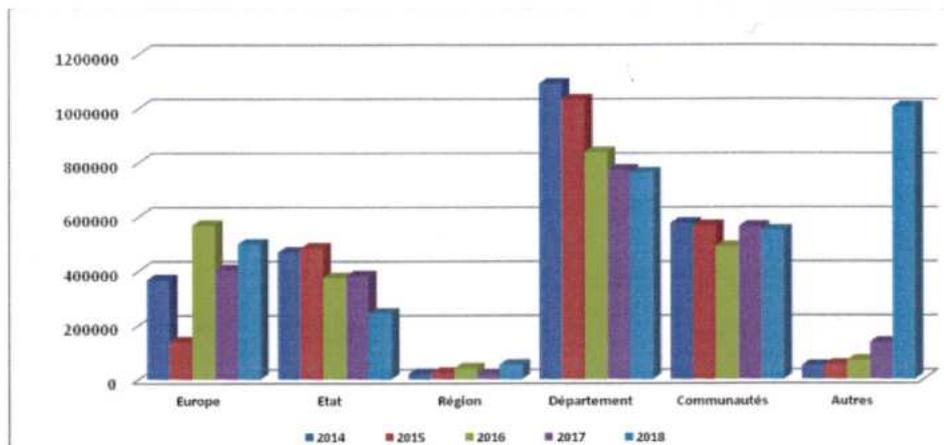
Concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, des Communautés de communes et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **2 157 243 €**, qui se répartissent comme suit :

	2016			2017			2018		
	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total
Europe	568 554		568 554	404 326		404 326	499 582		499 582
Etat	375 121		375 121	381 417		381 417	243 380		243 380
Région	39 676		39 676	18 253		18 253	53 809		53 809
Département	380 018	459 000	839 018	314 795	459 000	773 795	341 511	422 480	763 991
Communautés de communes	138 401	351 332	489 733	199 737	364 748	564 485	182 961	367 120	550 081
Autres		69 080	69 080	84 430	51 590	136 020	836 000	171 433	1 007 433
	1 501 770	810 332	2 381 182	1 402 958	875 338	2 278 296	2 157 243	961 033	3 118 276



Evolution des recettes

	2014	2015	2016	2017	2018
Europe	367 606	137 536	568 554	404 326	499 582
Etat	468 957	483 986	375 121	381 417	243 380
Région	19 966	23 000	39 676	18 253	53 809
Département	1 092 715	1 034 803	839 018	773 795	763 991
Communautés de communes	576 921	567 790	489 733	564 485	550 081
Autres	50 111	54 021	69 080	136 020	1 007 433
Total	2 576 276	2 301 136	2 381 182	2 278 296	3 118 276



En conclusion

Sur la partie « dépenses », le Syndicat Mixte porte ses efforts sur :
la diminution des frais de structure, - 27 % en 5 ans.

Pour le financement du Syndicat mixte, le Conseil Départemental contribuera à hauteur de **422 480 €** comme en 2017.

Pour les Communautés de communes, la participation statutaire est maintenue à 4 € par habitant sur l'année (DGF 2017, 91 780 habitants).

A noter également que les communautés de communes vont contribuer à hauteur de 1 € par habitant sur l'année pour le Programme d'Intérêt Général (PIG).

Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2018 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **3 118 276 €**.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte du débat d'orientation budgétaire.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 01 décembre 2017.

Le Président,
Jean ARCAS

